

Dans le contexte de l'urgence climatique, l'agriculture biologique doit être soutenue

Un collectif rassemblant des chercheurs, des élus et des agriculteurs déplore la fin des aides au maintien de l'agriculture biologique. Pour notre avenir, c'est bien le mode de production le plus performant sur le plan environnemental qui doit être encouragé

Fin août, le gouvernement a fait le choix, par le biais de son plan stratégique national, qui décline la politique agricole commune européenne, de mettre un terme aux aides au maintien à l'agriculture biologique. Cette aide a été remplacée par un « écorégime » hétéroclite dans lequel le montant alloué à la bio est beaucoup plus faible qu'auparavant et à peine plus élevé que celui apporté à l'agriculture autodéclarée « haute valeur environnementale », dont le cahier des charges n'apporte pas de garanties. Des aides publiques proches malgré des attentes radicalement différentes : le signal est mauvais.

Le travail des agriculteurs en bio est plus complexe qu'en conventionnel, car pour ne pas utiliser de produits chimiques il s'agit de travailler avec la nature. L'aide au maintien permettait de reconnaître l'exigence technique de l'agriculture biologique et ses services environnementaux, démontrés par de nombreux travaux scientifiques : elle contribue à préserver la biodiversité, à protéger la qualité de l'eau, des sols et de l'air, et réagit mieux face au changement climatique. La bio est un modèle d'agroécologie, que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) préconise de massifier rapidement.

Cette agriculture n'emploie ni nitrates de synthèse (dont la production est gourmande en gaz, et dont l'épandage dégage du protoxyde d'azote, gaz à effet de serre puissant et rémanent) ni pesticides chimiques (dont la production est également énergivore). Les récentes expertises collectives de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur les impacts des pesticides sur la santé, et de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) sur leurs impacts sur la biodiversité renforcent l'intérêt vital pour la société d'une agriculture se passant de pesticides chimiques.

Modes de production sobres en énergie

De nombreux captages d'eau pollués par les nitrates et pesticides nécessitent de coûteux traitements payés par les consommateurs ou ne distribuent une eau ne respectant les normes que moyennant dérogation. Chaque année, d'autres sont fermés du fait de pollutions diffuses agricoles.

Dès 2010, la Cour des comptes notait que « les résultats décevants constatés sur les nitrates et les produits phytosanitaires trouvent en grande partie leur origine dans une insuffisante volonté de l'Etat de remettre en cause des pratiques agricoles durablement marquées par l'encouragement au productivisme et le choix d'une agriculture intensive ». Alors que des sécheresses comme celle de 2022 vont se reproduire, il est urgent de protéger les ressources destinées à l'eau potable. Le vivant s'effondre, et la COP15 biodiversité a également ciblé les pesticides comme cause. Il est crucial

d'opter à long terme pour des modes de production sobres en énergie – et préférable d'augmenter les surfaces en bio plutôt que les procès entre riverains et agriculteurs épandeurs de pesticides.

Enfin, des perspectives nationales et européennes montrent que généraliser l'agriculture biologique est possible et souhaitable du point de vue de la souveraineté alimentaire, contrairement à ce que certains prétendent.

Principe pollueur-payeur

Pourtant, les filières bio connaissent, pour la première fois depuis quinze ans, une baisse des ventes qui s'explique par les fins de mois difficiles des consommateurs, mais aussi par la concurrence déloyale de plusieurs labels prétendument environnementaux et souvent moins chers comme HVE, Zéro résidu de pesticides, Agriculture raisonnée... Des producteurs et coopératives bio se trouvent en difficulté, après de lourds investissements réalisés pour accompagner la croissance. Cette situation, actuellement gérée sans soutien public, entraîne un ralentissement de la dynamique de développement qui risque de se renforcer, alors que la France s'est fixé une trajectoire d'augmentation de sa surface en bio (25 % de la surface en 2030, pour 10 % aujourd'hui) et d'augmentation des produits bio dans la restauration collective (20 % en 2022, pour 6 % probables actuellement). Bizarrement, les projets alimentaires territoriaux (PAT) issus de la loi d'avenir pour l'agriculture, supposés « relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines », négligent la protection de leur ressource en eau et oublient souvent d'associer les producteurs bio locaux.

La Cour des comptes a clairement expliqué, dans son rapport de juin 2022, pourquoi soutenir l'agriculture biologique, et comment : en éclairant les citoyens sur l'impact environnemental et sanitaire de l'agriculture biologique – donc cesser de colporter des informations fausses, par exemple que cette forme d'agriculture ne serait pas contrôlée ou qu'elle n'aurait pas d'impact positif sur la santé – et en réorientant les soutiens publics agricoles au profit de la filière bio. Il s'agit donc de rétablir l'aide au maintien, d'inclure systématiquement l'agriculture biologique dans les projets alimentaires territoriaux et d'augmenter massivement la part de bio dans la restauration collective, afin d'atteindre les objectifs fixés par les politiques publiques. Et, quand près de 500 millions d'euros publics ont promptement été consentis en 2022 sans contrepartie aux élevages les plus consommateurs d'aliments importés pour les aider à surmonter la crise, l'argument de la contrainte budgétaire ne convainc pas...

L'application du principe pollueur-payeur permettrait de réorienter les subsides publics vers le soutien des pratiques vertueuses de l'agriculture biologique. Il est paradoxal que le mode de production le plus performant sur le plan environnemental ne soit pas en croissance forte dans le contexte actuel des multiples urgences écologiques ; cette situation témoigne de politiques publiques inadaptées qui en arrivent à pénaliser et à entraver les systèmes les plus souhaitables.

Le problème est grave, les enjeux sont vitaux pour les territoires, les citoyens, les générations futures et l'ensemble du vivant ; il est urgent de réagir !

Premiers signataires : Wolfgang Cramer, Sara Fernandez, Josette Garnier, Harold Levrel, Xavier Poux, Marc-André Sélosse, directeur de recherche CNRS, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale ; géographe à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ; directrice de recherche CNRS ; professeur d'économie AgroParisTech ; agronome, chercheur associé à l'Institut du développement durable et des relations internationales ; professeur du Muséum national d'histoire naturelle Liste complète sur [Lemonde.fr](https://lemonde.fr)